

ÉTABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

Traiter comptablement et fiscalement les opérations de clôture.

FORMATIONS COURTES

INITIATION



Ref. : 6191102

Durée :
2 jours - 14 heures

Tarif :
Salarié - Entreprise : 1410
€ HT

Repas inclus

OBJECTIFS

- Traiter comptablement et fiscalement les différentes opérations de la clôture comptable d'un exercice.
- Etablir les comptes annuels et la liasse fiscale.

POUR QUI ?

- Collaborateurs des services comptables et financiers, chefs comptables.
- Toute personne amenée à participer à la préparation et à l'établissement des comptes annuels.

COMPÉTENCES ACQUISES

À l'issue de la formation, vous serez en mesure d'assurer les tâches et écritures liées à la clôture et de préparer les comptes annuels.

PROGRAMME

Établissement des comptes annuels

Les actifs immobilisés

- Principes comptables : règles d'évaluation à leur entrée, à l'inventaire et à leur sortie.
- Techniques de contrôle comptable.
- Informations à fournir dans les notes aux comptes.

Les stocks

- Principes comptables : valorisation et dépréciation.
- Techniques de contrôle comptable.
- Informations à fournir dans les notes aux comptes.

Cas pratique : comptabiliser les écritures de fin d'exercice.

Immobilisations financières / valeurs mobilières

- Principes comptables : règles d'évaluation à leur entrée, à l'inventaire et à leur sortie.
- Techniques de contrôle comptable.
- Informations à fournir dans les notes aux comptes.

Cas pratique : déterminer les plus ou moins-values de cession.

Créances et dettes en devises

- Principes comptables.
- Techniques de contrôle comptable.
- Informations à fournir dans les notes aux comptes.

Cas pratique : déterminer les plus ou moins-values latentes/réalisées.

Comptes de régularisation

- Principes comptables : séparation des exercices.
- Techniques de contrôle comptable.
- Informations à fournir dans les notes aux comptes.

Cas pratique : régulariser les charges et produits en fin d'exercice.

Provisions

- Principes comptables.
- Techniques de contrôle comptable.
- Informations à fournir dans les notes aux comptes.

Cas pratique : suivi des provisions fiscales.

Établir les comptes annuels et les déclarations fiscales

- Les modes de présentation au Luxembourg.
- Choisir entre version abrégée ou complète.
- Présenter le bilan et le compte de profits et pertes.
- Préparer l'annexe des comptes annuels.
- Etablir les déclarations fiscales.

INTERVENANTS

Monika TASI
Audit Partner
Monika TASI

LIEUX ET DATES

À distance
09 et 12 déc. 2022

Luxembourg
09 et 12 déc. 2022